



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 123215

Texte de la question

M. Philippe Houillon appelle l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le dépistage et la prise en charge des enfants autistes. En effet, il semblerait que la prise en charge de l'hôpital de jour soit inadaptée pour les personnes souffrant d'autisme : en effet, les temps de prise en charge individuelle sont très rares et, dans le temps passé en groupe, ces enfants se replient et attendent que l'agitation passe. De nombreux parents ont eu l'occasion de rencontrer des comportementalistes capables de dépenser beaucoup d'énergie auprès d'un enfant autiste pour améliorer concrètement son quotidien et celui de sa famille. Or ces deux approches thérapeutique et éducative, ne sont pas présentes au sein de l'hôpital public comme si elles étaient antinomiques alors qu'elles sont complémentaires. En janvier 2007, était annoncé l'installation du Comité national consultatif de l'autisme et du groupe de suivi scientifique afin de réfléchir à l'ensemble des méthodes éducatives et thérapeutiques et tout particulièrement comportementalistes pour notamment dégager des critères de bonnes pratiques. Il lui demande où en est l'état d'avancement de ce travail.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Houillon](#)

Circonscription : Val-d'Oise (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123215

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4687